

Projet éolien de Lastic

Bulletin d'information - Juillet 2020

Madame, Monsieur,

Suite au dépôt de la demande d'autorisation environnementale du projet éolien de Lastic en Préfecture du Puy-de-Dôme, je vous propose de prendre connaissance des dernières actualités relatives au projet. L'implantation qui a été retenue suite aux études de faisabilité menées depuis 2017 est présentée ci-dessous.

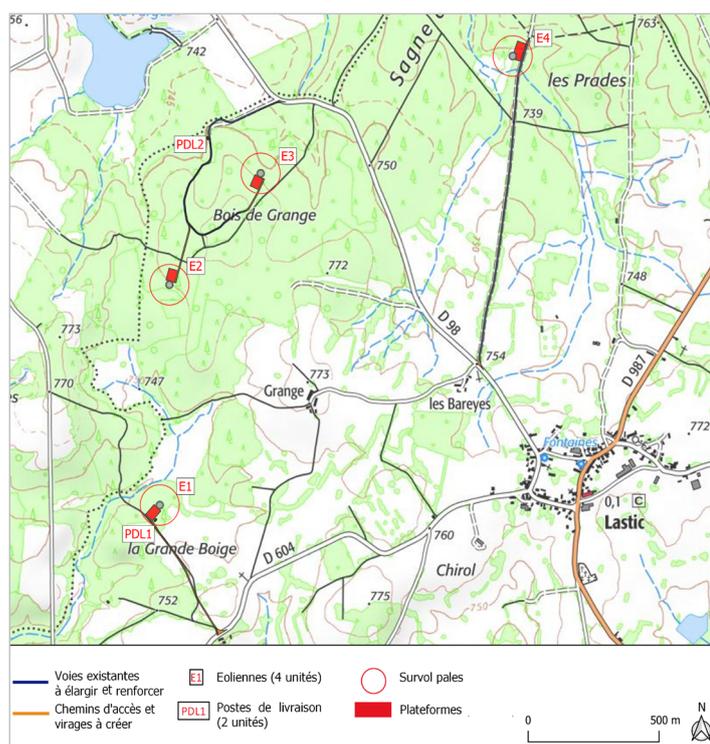


Je me tiens à votre disposition pour vous apporter tout élément de compréhension complémentaire par téléphone, e-mail ou courrier. Vous trouverez l'ensemble des mes coordonnées au verso de ce document. Si le besoin se fait ressentir, nous organiserons des moments de rencontre en mairie et en petit groupe, dans le respect des règles de distanciation sociale.

Bien cordialement,

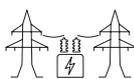
Baptise HILLAIRET, Responsable du projet.

Les caractéristiques du projet



4 éoliennes

4.5 MW par éolienne soit
18 MW de puissance totale



Env. 42 GWh

de production moyenne
annuelle envisagée



Env. 180 000€/an

de retombées fiscales pour le
territoire



Env. 12 000 tonnes de CO₂

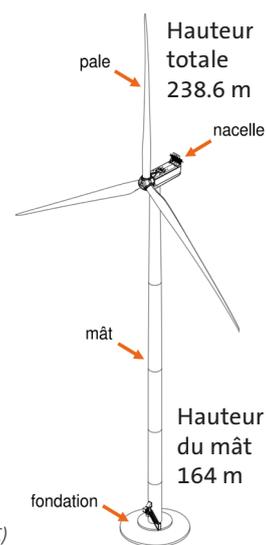
évités par an (sources : ADEME, GIEC)



Env. 14 000 personnes

alimentées en électricité renouvelable

Consommation moyenne en France, tous types
de logements et chauffages confondus (Calcul
sur la base de données croisées INSEE/CRE/RTE)



ABO
WIND

2016

- Identification de la zone d'étude et contacts avec les élus et les propriétaires fonciers.

2017

- Signature des accords fonciers, installation du mât de mesure du vent et réalisation des études de faisabilité.

2018

- Études de faisabilité et concertation avec les acteurs locaux.

2019

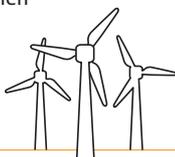
- Finalisation de la signature des accords fonciers et de l'étude d'impact sur l'environnement.

2020

- **Juin** : Dépôt de la demande d'autorisation environnementale en Préfecture du Puy-de-Dôme.

Étapes à venir

- Enquête Publique.
- Autorisation préfectorale.
- Construction et mise en service du parc éolien.
- Exploitation du parc éolien (25 ans en moyenne).
- Démantèlement en fin de vie.



Pourquoi ici ?

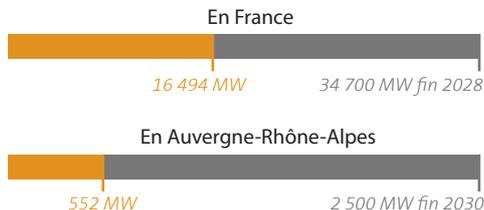
La commune de Lastic a été identifiée comme zone favorable à l'éolien lors de l'élaboration du SRCAE Auvergne. Le site retenu présente les avantages et qualités adéquates pour le développement d'un projet éolien :

- Potentiel éolien suffisant.
- Adapté aux principales servitudes techniques et réglementaires.
- En dehors des zones de protection des espaces naturels.
- En dehors des zones de protection patrimoniales et paysagères.

ABO Wind dispose d'une connaissance fine du secteur d'étude, du potentiel éolien, des enjeux locaux environnementaux et paysagers, et des volontés locales de développement éolien dans le Puy-de-Dôme.

Des objectifs à atteindre

L'État français s'engage à réussir une transition vers un bouquet énergétique plus équilibré sur son territoire. Cela passe par une diversification du mix électrique français avec le développement d'un éventail d'énergies renouvelables. En ce qui concerne l'énergie éolienne terrestre, les diagrammes suivants montrent les objectifs fixés à horizon 2028 par la programmation pluriannuelle de l'énergie au niveau national, et à horizon 2030 par le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires en Auvergne-Rhône-Alpes. La puissance totale installée au 31 décembre 2019 (données RTE) est loin d'être suffisante :



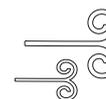
De nombreux avantages



Source de retombées économiques, fiscales et locatives.



Source de diversification et d'indépendance énergétique.



Production d'énergie propre à partir d'une ressource inépuisable.

Accueillir un projet éolien sur votre territoire, c'est être un acteur local de la transition énergétique et générer de l'activité et des revenus locaux.

Quelques photomontages pour visualiser le projet

Photomontage : depuis la D604 à l'entrée du bourg de Lastic



Photomontage : depuis le cimetière de Lastic



Photomontage : depuis le nord du bourg de La-Roche-près-Feyt



La démarche Eviter - Réduire - Compenser

Dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement, la **démarche éviter - réduire - compenser** consiste à trouver le meilleur compromis pour un projet performant qui s'adapte aux différents enjeux identifiés sur un territoire. A travers cette démarche itérative, l'étude d'impact explique comment les préoccupations environnementales, acoustiques et paysagères ont fait évoluer le projet jusqu'au scénario final d'implantation.

Voici les principales mesures prises pour le projet éolien de Lastic :

Mesures d'évitement

- Evitement maximum des milieux humides et des corridors écologiques du secteur.
- Recul minimum de 635 m vis-à-vis des habitations les plus proches.
- Utilisation (renforcement) de chemins existants pour la desserte du projet.

Mesures de réduction

- Adaptation des périodes de travaux de construction et de démantèlement du parc éolien en fonction de l'activité de la faune locale.
- Bridage des éoliennes (mode de fonctionnement réduit ou arrêt) lors des périodes où les chauves-souris sont les plus actives.
- Arrêt des éoliennes pendant les périodes de fauche et moisson des parcelles dans un rayon de 200 m autour des éoliennes, afin de protéger les rapaces.



- Mise en œuvre d'un plan de bridage acoustique des éoliennes, en application de la réglementation en vigueur.
- Bardage en bois des trois postes de livraison électrique pour leur intégration paysagère au contexte forestier du site.

Exemple de bardage en bois d'un poste de livraison



- Plantation ou renforcement de haies servant d'écran visuel pour les riverains proches ayant une vue directe sur les éoliennes.

Photomontage : depuis Chez Bourassat (Herment)



Mesures de compensation

- Versement d'une indemnité au fond forestier national en compensation des surfaces défrichées.
- Mise en œuvre d'un îlot de sénescence pour compenser la surface de hêtraie perdue.
- Compensation, au minimum par deux, des surfaces de milieux humides impactées en améliorant la surface, fonctionnalité et qualité des habitats d'autres milieux humides dans un rayon de 5 km autour du projet.

Mesures d'accompagnement et de suivi

- Installation de deux panneaux d'information à proximité du parc éolien pour présenter son rapport au paysage et à la biodiversité, et les énergies renouvelables plus globalement.



Exemple de panneaux pédagogiques sur le parc de Saint-Nicolas-des-Biefs (Allier)

- Suivi des habitats naturels, oiseaux, et chauves souris, et suivi de la mortalité pendant l'exploitation du parc.
- Suivi de l'efficacité des mesures de réduction acoustique (plan de bridage) en phase exploitation.

En cas de non-conformité, des mesures complémentaires seront appliquées.

Les prochaines étapes

Une enquête publique portant sur l'intérêt général du projet sera organisée courant 2021 par la préfecture du Puy-de-Dôme. Conformément au Code de l'Environnement : « L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement [...]. Les observations et propositions parvenues pendant le délai de l'enquête sont prises en considération par le maître d'ouvrage et par l'autorité compétente pour prendre la décision. »

Suite à l'enquête publique, un rapport sera établi par le, la ou les commissaire.s enquêteur.trice.s désigné.e.s par le tribunal administratif. Un avis sera alors émis en tenant compte des diverses contributions et des réponses apportées par le porteur de projet. Cet avis et ceux émis sur le projet par les différents services de l'Etat, dans le cadre du dossier de demande d'autorisation environnementale, permettront au préfet de prendre une décision avisée.



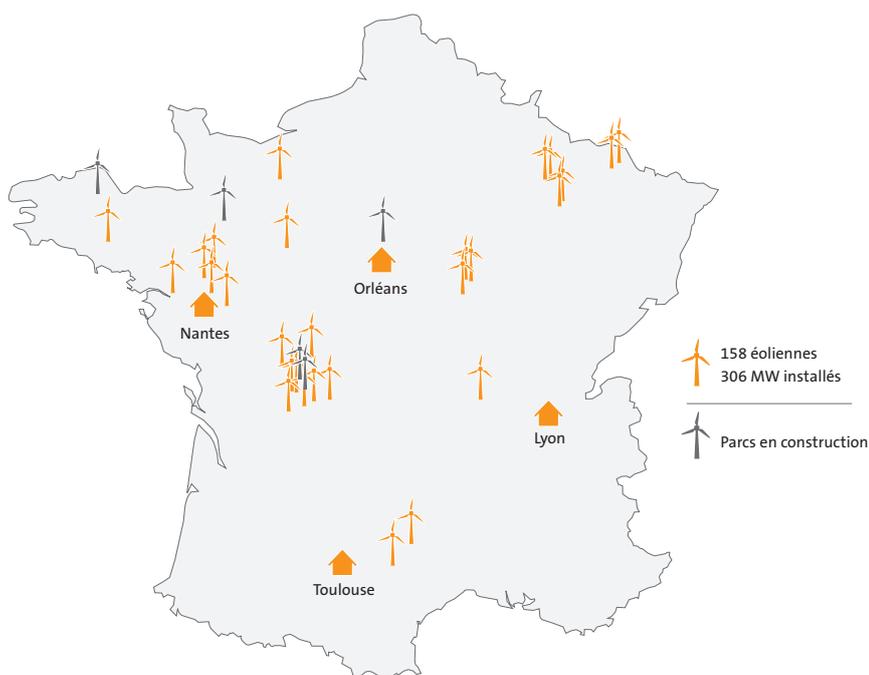
Parc éolien de Saint-Nicolas-des-Biefs (Allier)



Parc éolien de Cuq-Serviès (Tarn)

ABO Wind en France

Avec son équipe de 100 personnes réparties dans quatre agences à Lyon, Nantes, Orléans et Toulouse (siège social), ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



Contacts

Responsable du projet

Baptiste Hillairet

Tél. : 04 81 09 18 35 / 07 76 93 88 71

baptiste.hillairet@abo-wind.fr

Agence de Lyon

Le Galaxie - 75, rue de la Villette
69 003 Lyon

Responsable de la communication

Cristina Robin

Tél. : 05 34 31 13 43

cristina.robin@abo-wind.fr

 @ABOWindFrance

 ABO Wind SARL/France

 www.abo-wind.com/fr

> La société

> A propos d'ABO Wind

> Nos projets

> Projet éolien de Lastic

Tournés vers le futur

ABO WIND